



## **Les produits d'assurance voyage de Croix Bleue procurent aux membres Aéroplan une tranquillité d'esprit**

*Croix Bleue est le tout nouveau fournisseur d'assurance voyage d'Aéroplan*

**Montréal (Québec), le 13 août 2007** – Aéroplan (TSX: AER.UN) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu avec Croix Bleue une entente permettant aux membres Aéroplan d'accéder facilement à des forfaits d'assurance voyage personnalisés.

L'assurance voyage Croix Bleue offre les produits suivants : assurance annulation ou interruption de voyage, dépenses médico-hospitalières, garantie bagages et décès accidentel; toutes les formules incluent l'assistance voyage en cas d'urgence. L'assurance annulation de voyage couvre également les frais de modification ou d'annulation d'Aéroplan ainsi que les autres dépenses de voyage admissibles et non remboursables réglées avant le départ. De plus, un forfait annuel est proposé aux membres Aéroplan qui voyagent plus d'une fois par année. En outre, les membres Aéroplan peuvent acheter les services et la protection Croix Bleue pour *tous* les vols – mêmes ceux qui sont réservés sans l'utilisation de milles Aéroplan.

Cet accord avec Croix Bleue élargit l'éventail de services proposé pendant le processus de réservation des primes-voyages Aéroplan; les forfaits de Croix Bleue sont offerts à des prix compétitifs.

Les services de Croix Bleue seront proposés aux membres Aéroplan de quatre façons différentes. :

1. Les membres pourront acheter une assurance voyage auprès de Croix Bleue en cliquant sur le lien [aeroplan.com/croixbleue](http://aeroplan.com/croixbleue) après avoir réclamé leur prime;
2. Dans le cas de réservations effectuées par l'entremise de centres contact d'Aéroplan, les agents Aéroplan demanderont aux membres s'ils sont intéressés à se procurer une assurance voyage et, s'ils sont d'accord et une fois la réservation d'avion terminée, les membres seront transférés aux agents de Croix Bleue, qui s'occuperont de leur assurance voyage;
3. Les membres pourront communiquer avec le centre de contact d'Aéroplan, 1-800-361-5373, et demander à être transférés au centre téléphonique de Croix Bleue.
4. À compter de septembre, les membres qui réserveront des primes-voyages en ligne seront invités à choisir et à acheter une assurance voyage auprès de Croix Bleue.

« Aéroplan s'efforce continuellement d'offrir des produits et services à nul autre pareils, indique monsieur Craig Landry, vice-président – Produits et services pour les membres, chez Aéroplan. L'offre de Croix Bleue bonifie l'expérience liée aux primes en procurant à nos membres la tranquillité d'esprit et la sécurité qu'offrent les produits d'assurance voyage de Croix Bleue. »

« Les services de Croix Bleue viennent renforcer la marque Aéroplan; nous jouissons d'une reconnaissance mondiale et offrons un service à la clientèle de niveau supérieur, affirme monsieur Richard Lachance, vice-président – Développement et assistance, chez Croix Bleue. Nous sommes ravis de pouvoir proposer nos produits et services de qualité aux millions de membres Aéroplan. »

Selon le Conference Board du Canada, les voyages à l'étranger ont augmenté de 6,6 % au cours des quatre premiers mois de 2007. Pour plusieurs Canadiens, l'assurance voyage est devenue un accessoire de voyage indispensable. Le ministère des Affaires étrangères recommande d'ailleurs à tous les Canadiens qui se rendent à l'extérieur du pays de se procurer une assurance santé complémentaire pour le voyage.

### **À propos de Croix Bleue**

Croix Bleue est le fournisseur par excellence de produits d'assurance voyage, santé et vie. Depuis plus de 70 ans, son nom est associé à la prestation de produits d'assurance et d'assistance de qualité.

En tant qu'entreprise exclusivement canadienne, Croix Bleue fournit une protection à plus de huit millions de Canadiens qui sont au Canada ou en voyage à l'étranger. Croix Bleue est le fournisseur d'assurance voyage le plus reconnu à travers le monde, ce qui explique qu'un Canadien sur quatre soit couvert par un régime Croix Bleue.

Les produits offerts par Croix Bleue sont synonymes de service personnalisé de qualité et d'engagement en matière d'excellence, avec une garantie de service à laquelle les clients peuvent se fier.

Croix Bleue marque déposée de l'Association Canadienne des Croix Bleue.

### **À propos d'Aéroplan**

Aéroplan est l'entreprise de commercialisation de la fidélisation par excellence au Canada, qui a pour vocation d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes visant à fidéliser ses membres d'élite.

.../3

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 60 partenaires d'envergure mondiale, représentant au-delà de 100 marques dans les secteurs de la finance, du commerce de détail et du voyage. Les milles accumulés peuvent être échangés contre des Primes VolClassique inégalées dans l'industrie, des Primes Vol ClassiquePlus novatrices et des Primes Vol Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à pas moins de 850 destinations dans le monde. En 2006 seulement, plus de 1,4 million de primes-voyages aller-retour ont été émises. Aéroplan propose par ailleurs plus de 400 primes non aériennes fort attrayantes (spécialités, marchandises et expériences), ainsi que des primes pour des séjours à l'hôtel et la location de voitures. Les membres sont invités à demeurer actifs auprès d'Aéroplan, question d'éviter que leur millage n'expire, en accumulant ou en échangeant des milles Aéroplan au moins une fois par période de 12 mois d'affilée.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le site [www.aeroplan.com](http://www.aeroplan.com)

- 30 -

**Renseignements :**

Gillian Hewitt  
416-352-3706  
[gillian.hewitt@eroplan.com](mailto:gillian.hewitt@eroplan.com)